

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE,
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET
DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

Dakar, le

**CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE**

Note Technique sur le Mécanisme Africain d'Examen par les Pairs

Le Mécanisme est un instrument convenu d'un commun accord entre les chefs d'Etats et de Gouvernement dans le cadre du NEPAD, permettant aux pays membres participants (**15 pays africains ont accepté le processus à fin Mai 2003**) de veiller à ce que les politiques et pratiques des Etats soient conformes aux codes et normes de bonne gouvernance Politique, Economique et des Entreprises.

Le principe de sa mise en place a été recommandé par la Déclaration du **NEPAD** et formellement validé par les **Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine** lors du **Sommet Inaugural** de cette institution.

A cette occasion, partageant en cela l'opinion dominante des Partenaires au Développement, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de mettre en place un mécanisme d'évaluation et de contrôle de progrès de la bonne gouvernance. Leur choix s'est porté sur le mécanisme dit « **Mécanisme Africain d'Examen par les Pairs** » **M.A.E.P.**

Lors de l'atelier qui s'est tenu à **CAPE TOWN**, en **Afrique du Sud**, du **28 au 30 Juillet 2003** et qui a été entièrement consacré aux questions relatives à l'opérationnalisation du **MAEP**, un certain nombre de domaines d'étude jugés particulièrement représentatifs de la bonne gouvernance ont été identifiés et retenus.

Ces domaines d'étude sont les suivants :

- Démocratie et bonne gouvernance ;
- Gouvernance et Gestion Economique ;
- Gouvernance des Entreprises ;
- Développement Socio-Economique ;
- Partenariat.

Le Sénégal s'est inscrit dans cette perspective et par le biais du Ministère du Plan a mis en place un groupe de travail qui a permis aux structures compétentes du privé, du public et de la société civile d'élaborer les pré-rapports sur les indicateurs identifiés par le Secrétariat du **NEPAD** pour servir de fil conducteur à l'analyse de la gouvernance dans l'optique du **MAEP**. Chaque rapport dans les différents domaines d'études ainsi répertoriés a fait un diagnostic sans complaisance de la situation de l'indicateur en mettant l'accent sur les contraintes, et proposer des solutions à chacune d'elles la liste des indicateurs retenus est contenue dans les contributions faites par les commissions et jointes en annexe.

A cet égard, le séminaire de trois **(03) jours** qui s'est tenu du **22 au 24 Décembre 2003 à Ngor Diarama** aura permis entre autres aspects d'informer plus amplement les acteurs sur le **MAEP**, de partager les conclusions des rapports de commission et d'élargir le débat autour des conclusions des rapports.

Le rapport général du **MAEP** pour le Sénégal décrivant des pré-rapports des commissions va permettre ainsi à notre pays de réagir par rapport aux interprétations du Comité des cinq **(05) Sages Africains**, mais surtout de permettre au **Ministre de l'Economie et des Finances** de convaincre nos partenaires à harmoniser leurs pratiques dans notre pays et surtout à accroître le volume et la qualité de leur assistance.

Les rapports présentés par les différentes commissions qui ont eu à statuer sur les thèmes Démocratie et Bonne Gouvernance, Partenariat pour le Développement, Gouvernance des Entreprises, Gouvernance et Gestion Economique, Développement Economique et Social ont permis de revisiter ces différents concepts et de susciter de larges débats qui ont abouti à des conclusions **(résultats)** pertinentes qui sont autant de points enrichissants pour le rapport final que le Sénégal doit soumettre à l'attention de ses pairs africains.

Dans les discussions générales qui ont suivi la présentation des différents rapports, l'unanimité s'est faite sur la qualité de la plupart des rapports et sur la pertinence des plans d'actions dégagés à l'issue d'un travail diagnostique des plus rigoureux.

A l'issue du séminaire, certaines recommandations fortes ont été formulées et qui invitent le Gouvernement du Sénégal à être en phase avec la démarche et les procédures du **MAEP**. Pour ce faire et comme l'y invite le comité des sages, il doit mettre en place une structure de liaison officielle, genre commission nationale ou Point Focal, qui creuse de différentes sensibilités politiques, économiques et sociales, et qui serait interlocuteur direct dudit comité.

Il a aussi été noté entre le comité des sages et l'Etat du Sénégal un défaut de communication notoire, corroboré par la démarche jusque là adopté par le Sénégal pour l'élaboration de son rapport final.

En effet, le Sénégal a brûlé une étape importante du processus d'élaboration du **MAEP** qui est de répondre à des séries de question sur les cinq **(05)** domaines

retenus par le comité des sages et ce sont les réponses apportées à ces questions qui doivent être à la base du rapport-pays. Mais comme l'a indiqué **Madame Marie Angélique Savané, Présidente du Comité des Sages**, il n'y a pas péril en la demeure vu que les questions qui sont traités dans le rapport. Sénégal provisoire épouse largement le contour des questions contenues dans les questionnaires.

Les Contributions par Commission

Commissions	Indicateurs ayant fait l'objet de pré-rapport	Maître d'œuvre	Collaborateurs
Démocratie et Bonne Gouvernance	- Le niveau de ratification des instruments internationaux relatifs à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits ; - l'Indépendance et l'efficacité des commissions électorales chargées de garantir des élections libres et transparentes ; - l'efficacité des institutions et des mécanismes chargés du respect des Droits de l'Homme (D.H) ; - l'Existence et l'efficacité de comités de surveillance parlementaires et judiciaires indépendants et transparents ; - l'Existence dans la Constitution de dispositions relatives à la lutte contre la corruption et l'efficacité des institutions chargées de les appliquer.	MAESE M. Intérieur Comité Sénégalais DH DMP DF Publique Forum Civil	Raddho Délégation aux D.H Médiature – CONGAD ART-HCA M. Justice, Médiature Assemblée Nationale M. Justice, Médiature
Gouvernance et Gestion Economiques	- l'Existence de mesures garantissant une gestion macro-économique saine (déficit, recettes, aux d'inflation et dette par % au PIB, niveau du chômage, part du déficit financé par la BCEAO ; - la Fiabilité et la transparence du processus budgétaire ; - l'Autonomie et l'efficacité de l'organe national de vérification des comptes ; - l'Autonomie de la BCEAO ; - l'Application effective des règles relatives à la concurrence ; l'Elaboration et l'application des lois contre la corruption et le blanchiment de l'argent.	DPS/MEF MEF/DGF DB/DDI Cour des Comptes BCEAO M. PME et Micro-finance M. Intérieur	UPE/MEF Union des Chambres de Commerce – CNP DMC/MEF, BCEAO

Gouvernance des Entreprises	- l'Efficacité du dispositif réglementaire régissant les professions comptables et d'audit ; - l'Efficacité du cadre juridique relatif au commerce ; - Innovation technologique ; efficacité de la protection des droits de propriété et des droits des créanciers ; - Le règlement rapide et efficace des différends entre entreprises ; - l'Efficacité de la réglementation du secteur privé ; - le Respect de l'obligation de faire des comptes rendus concernant les marchés des capitaux, les entreprises, les organes publics, les banques, le secteur de l'assurance et le secteur financier.	ISACI M. Commerce M. Industrie Chambre de Commerce CNES DMC/MEF	Ordre national des experts comptables et comptables agréés (MEF) ASIT M. Justice, BSDA D. Domaines CNP – UNACOIS Ass. P. Banques, BRVM, BCEAO/Agence Dir. Assurances/MEF
Développement Socio-économique	- Le niveau de sécurité alimentaire ; - Le progrès dans la réalisation des OMD et du Sommet Mondial pour le Développement Social ; - l'Indice de Développement Humain ; - l'Incidence de la pauvreté et des inégalités ; - Les tendances des indicateurs sociaux depuis 1990 ; - La Prévalence du VIH/SIDA et d'autres maladies transmissibles ; - Les disparités dans l'accès à l'enseignement ; - La part du Budget et du PIB allouée aux secteurs du Développement Social ; - La prise en compte de la question genre.	Commissariat Sécurité Alimentaire (MFDSSN) DP/MEF DP/MEF DPS/MEF Cellule de Suivi Pauvreté/MEF CNLS (Dr Ndoeye) DPRE/MEN DGF/MEF MFDSSN	M. Agriculture et Elevage M. Environnement PNUD PNUD MFDSSN AFDS – PLCP - PAREP, DPS M. Education, Santé, Hydraulique, Développement Social, Famille M. Santé DPS DPS M. Dévelop. Social AFDS

Partenariat (volume de l'aide, qualité de l'aide, cohérence des politiques)	- Les efforts déployés par les partenaires pour atteindre les objectifs fixés par l'ONU et mettre en œuvre les engagements de Monterrey et du G8 ;	DDI/MEF	DMP-PDIS-PDEF-AFDS DGTCP – DB
	- Le degré de mobilisation des flux d'aide destinés à permettre au Sénégal d'atteindre les OMD ;	PNUD	
	- Les progrès accomplis dans la réduction des coûts de transaction grâce à une meilleure harmonisation des pratiques des donateurs ;	DDI/MEF	
	- La mesure dans laquelle les donateurs travaillent conjointement (appui sectoriel, soutien budgétaire, évaluation et pouvoirs délégués en matière de coopération) ;	DCEF/MEF	DDI/MEF
	- Les progrès accomplis dans l'alignement des politiques des donateurs sur les programmes de Développement élaborés par les pays eux-mêmes et sur leurs CSRP élaborés sur la base de ces programmes ;	CSLCP/MEF	DPS/MEF DCEF/MEF
	- La mesure dans laquelle l'assistance des donateurs est consacrée essentiellement aux activités à moyen terme entreprises par les pays eux-mêmes ;	DCEF/MEF	UPE/MEF
	- L'articulation des politiques des partenaires avec les OMD notamment celles concernant l'APD, les échanges, l'accès au marché, l'agriculture, la propriété intellectuelle, les migrations, la concurrence, la gouvernance des entreprises, l'investissement et la dette.	DP/MEF	